



RÉSUMÉ

Le développement minier durable pour une planète en santé

Juillet 2026

Rapport issu d'un atelier de discussion et d'échanges entre différents acteurs du secteur minier au Québec

Les minéraux qui abondent dans les sols canadiens ont été exploités perdant des millénaires par les populations autochtones. Les premières exploitations industrielles de minéraux ont commencé au XVIII^e siècle et se sont développées graduellement avec la découverte du territoire et le développement des chemins de fer. Au fil des décennies, les ressources minérales ont souvent été exploitées sans considération pour les conséquences sur la santé humaine et l'environnement. Le Canada porte ainsi le lourd héritage d'une exploitation minière ayant fréquemment négligé la protection des écosystèmes et la santé des populations. Les anciennes mines qui parsèment le territoire demeurent des sources importantes de contamination et d'impacts environnementaux non négligeables, rappelant la nécessité d'adopter des pratiques d'exploitation responsables. Bien que des progrès notables en matière de protection environnementale aient été réalisés, les effets historiques de certaines activités minières menées en l'absence de réglementation ont été considérables et se font toujours sentir.

Néanmoins, l'industrie minière canadienne génère des revenus considérables, soutient de nombreux emplois de qualité et joue un rôle essentiel dans la sécurité économique et le développement du pays. C'est dans ce contexte que le Centre de recherche en écotoxicologie du Québec (EcotoQ) a organisé un atelier multidisciplinaire de cocréation intitulé « Le développement minier durable pour une planète en santé ». L'objectif était de renforcer les interactions entre les différents acteurs du développement minier et de favoriser une collaboration pérenne, constructive et plus spontanée. Cet atelier a rassemblé 41 personnes d'horizons variés : spécialistes en environnement, en santé, en sciences humaines et politiques, représentant(e)s d'associations citoyennes et autochtones, membres du milieu de la recherche, de l'industrie, des centres collégiaux et de transfert de technologies, ainsi que des étudiant(e)s universitaires. Ensemble, les personnes participantes ont discuté des enjeux relatifs à une exploitation minière durable dans le contexte québécois lors d'une rencontre organisée à Montréal. Le présent document synthétise les principaux enjeux discutés lors de cet atelier, ainsi que les recommandations et les conclusions qui en découlent.

Tout d'abord, plusieurs défis majeurs et d'actualité ont été soulevés lors des échanges entre les personnes participantes afin de favoriser un développement durable et concret du secteur minier. Il apparaît notamment indispensable que l'ensemble des acteurs de l'industrie progresse conjointement vers une inclusion réelle, pertinente et durable des communautés autochtones concernées. Le besoin de disposer de plus de données environnementales adéquates, accessibles et transparentes, couvrant l'ensemble des opérations minières, a également été identifié comme un défi central à relever. D'autre part, l'investissement accru dans les nouvelles technologies afin de minimiser les rejets, optimiser l'extraction et la récupération de minerais, diminuer l'empreinte environnementale ainsi que favoriser le raffinage de ces minerais apparaît comme un point incontournable. Lors de l'atelier, une attention particulière a été accordée aux actions,

solutions et initiatives susceptibles d'encourager le secteur minier à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement, de la santé et de la société. Parmi les pistes discutées, on retrouve la collaboration systématique avec les communautés autochtones en tant que partenaires essentiels, la promotion d'approches multidisciplinaires inspirées du concept « Une seule santé », favoriser la création de « lacs » de données pour centraliser et partager l'information, ainsi qu'un engagement accru en matière de transparence afin de renforcer l'acceptation sociale de ces activités économiques. Un moment clé de l'atelier a été dédié à conceptualiser collectivement l'industrie minière de demain. Dans cette perspective, plusieurs recommandations ont été formulées : le développement de normes environnementales plus robustes, l'application d'une approche circulaire du secteur minier, une meilleure planification territoriale des activités minières, une approche intégrée et la création de tables de décision à chaque étape du cycle minier, une implication accrue des acteurs locaux ainsi qu'un encadrement juridique renforcé de ces activités.

Nous concluons que l'industrie minière doit adopter une vision prospective et s'adapter afin de concilier de manière équilibrée les impératifs économiques, environnementaux et sociaux. Ce rapport met en lumière plusieurs éléments qui, nous l'espérons, guideront le gouvernement provincial dans la mise en œuvre d'actions visant à harmoniser les bénéfices économiques des activités minières avec le respect de l'environnement. D'autres provinces et territoires canadiens pourront également s'inspirer de ces initiatives pour élaborer des mesures concrètes et efficaces permettant d'inscrire les activités minières dans une démarche de développement durable.